

Mars 2017

Passage de témoin chez les randonneurs (07/03/2017)

EN BREF

07/03/2017



MORVILLARS

Passage de témoin chez les Randonneurs de l'Amitié

Ce dimanche 5 mars, les Randonneurs de l'Amitié sont allés reconnaître les trois parcours de 5, 10 et 20 km que les marcheurs emprunteront les 11 et 12 mars. L'occasion pour Catherine Giros, présidente, d'effectuer le passage de témoin du responsable du repérage et du marquage des tracés, Bernard Fleury, responsable depuis 20 ans et son successeur Romain Perrin.

« Chacun chez soi » (10/03/2017)

MORVILLARS

10/03/2017

« Chacun chez soi ! »



Comme nombre d'autres communes du Grand Belfort, Morvillars a rejeté le transfert de compétence. Photo d'archives Xavier GORAU

Par treize voix contre et une abstention, les élus de Morvillars se sont prononcés contre le transfert de compétence au Grand Belfort en matière d'élaboration du plan local d'urbanisme.

La question agite la plupart des conseils des communes du Grand Belfort : faut-il que celui-ci devienne compétent de plein droit en matière d'élaboration de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme ou de carte communale ?

La question est importante car elle devrait entrer en application le 27 mars 2017, sauf si un quart des communes de l'EPCI qui représente au moins 20 % de la population s'y oppose.

Pour les tenants du projet comme

l'a expliqué Françoise Ravey, un plan local d'urbanisme intercommunal permettrait d'envisager des politiques publiques à une plus grande échelle en intégrant des enjeux communs à toutes les communes. Et il permettrait en outre d'apporter une aide aux municipalités qui ne disposent pas de document d'urbanisme, pas de plan d'occupation des sols ou qui en sont encore à la carte communale.

« Faire confiance à l'impartialité de la Ville de Belfort »

Restent les mentalités. Et il faut bien reconnaître que trop de communes ne sont pas prêtes à accueillir un tel outil. Pourquoi ? Parce qu'il demande en premier lieu,

de « faire confiance à l'impartialité de la Ville de Belfort » et que beaucoup craignent que Belfort ne tire la couverture à elle en matière de développement urbain.

Pour Françoise Ravey, à la fois maire de Morvillars et vice-présidente du Grand Belfort chargée des relations avec les communes, il y a dilemme. « Il est bien normal de comprendre les réticences des élus car les communes sont malmenées, leurs compétences sont de plus en plus restreintes avec par exemple les cartes d'identité qui ne seront plus délivrées en mars dans les mairies » a-t-elle expliqué devant son conseil municipal réuni lundi soir.

Après une longue discussion, les élus ont finalement pris la décision d'attendre et de s'opposer au projet par treize voix et une abstention.

« Il est bien normal de comprendre les réticences des élus car les communes sont malmenées, leurs compétences sont de plus en plus restreintes avec par exemple les cartes d'identité qui ne seront plus délivrées en mars dans les mairies. »
Françoise Ravey Maire de Morvillars

« C'est un dispositif mal compris » (10/03/2017)



Questions à ?

François Ravey, maire de Morvillars

« C'est un dispositif mal compris »

10/03/2017

« Cela peut paraître paradoxal, je suis favorable à un PLUI mais j'ai appelé les élus à voter contre parce qu'il s'agit d'un dispositif mal compris et que nous sommes déjà en pleine élaboration d'un PLU. Nous avons donc dû engager 30 000 € pour cela et ce serait une dépense en pure perte si l'on acceptait un transfert de la compétence urbanisme au Grand Belfort. Et c'est aussi compter qu'il faudrait par ailleurs contribuer financièrement au PLUI... En définitive, je pense que l'on ne peut bien s'occuper des autres que si l'on s'occupe bien de soi et j'applique cet adage aux politiques publiques. Tôt ou tard, on viendra au PLUI, mais il va falloir y travailler en amont et beaucoup communiquer avec les communes. »

Que permet un plan local d'urbanisme intercommunal ?

« Un PLUI permet d'envisager des politiques publiques à une plus grande échelle, intégrant les enjeux communs à toutes les communes. Il permet de considérer les projets à la dimension d'une communauté d'apporter une aide aux municipalités qui ne disposent pas de document d'urbanisme. »

Mais quels sont les blocages dans les communes ?

« Trop de communes en effet

ne sont pas prêtes à accueillir un tel outil et ne font pas confiance à l'impartialité de la Ville de Belfort. Et surtout beaucoup de maires ne veulent pas perdre leurs prérogatives en matière de droit du sol. De leur côté, il faut noter que les citoyens tiennent, eux aussi, à conserver une proximité de décision. »

Vous êtes aussi vice-présidente du Grand Belfort mais vous avez appelé votre conseil municipal à voter contre ce projet, pourquoi ?

MORVILLARS

Besoin de subventions pour deux projets

Deux projets ont fait l'objet de demandes de subventions de la part des élus. Il s'agit d'abord de celui de l'accessibilité à la mairie pour laquelle deux subventions de 40390 € chacune sont sollicitées sur les fonds de la dotation aux territoires ruraux et auprès de la dotation de soutien à l'investissement local.

De même, une aide est aussi demandée pour la sécurisation des écoles maternelle et primaire sur au titre du fonds interministériel de la prévention de la délinquance.

MORVILLARS

11/03/2017

Une nouvelle édition du bulletin municipal sera distribuée

A la suite des erreurs d'impression relevées dans le dernier bulletin municipal, une nouvelle édition devrait être redistribuée aux frais de l'imprimeur.

Cette brochure de 32 pages fourmille d'informations avec notamment « la feuille de route » pour 2017.

On y liste les projets comme le lancement d'activités pour les adolescents, la transformation de la salle d'exposition en salle des fêtes et la requalification du château communal.

Morvillars

Classement des archives

Dix jours de travail et 2 170,40 € : une nouvelle intervention de l'archiviste Céline Mougouin devrait avoir lieu afin de poursuivre les travaux de classement notamment pour épurer les dossiers courants, vérifier l'intégralité du répertoire numérique et classer et inventorier les dossiers des années précédentes.

Avis de décès : Suzanne Magnier (11/03/2017)

Avis de décès de Madame Suzanne MAGNIER née SCHLATTER	11/03/2017
Mme Nathalie MAGNIER ; M. et Mme Christophe DURUPT ; M. et Mme Fabrice DURUPT et leurs enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de	
Madame Suzanne MAGNIER née SCHLATTER	
survenu à l'âge de 83 ans. La cérémonie religieuse aura lieu lundi 13 mars 2017, à 14 h, en l'église Saint-Martin, à Morvillars.	

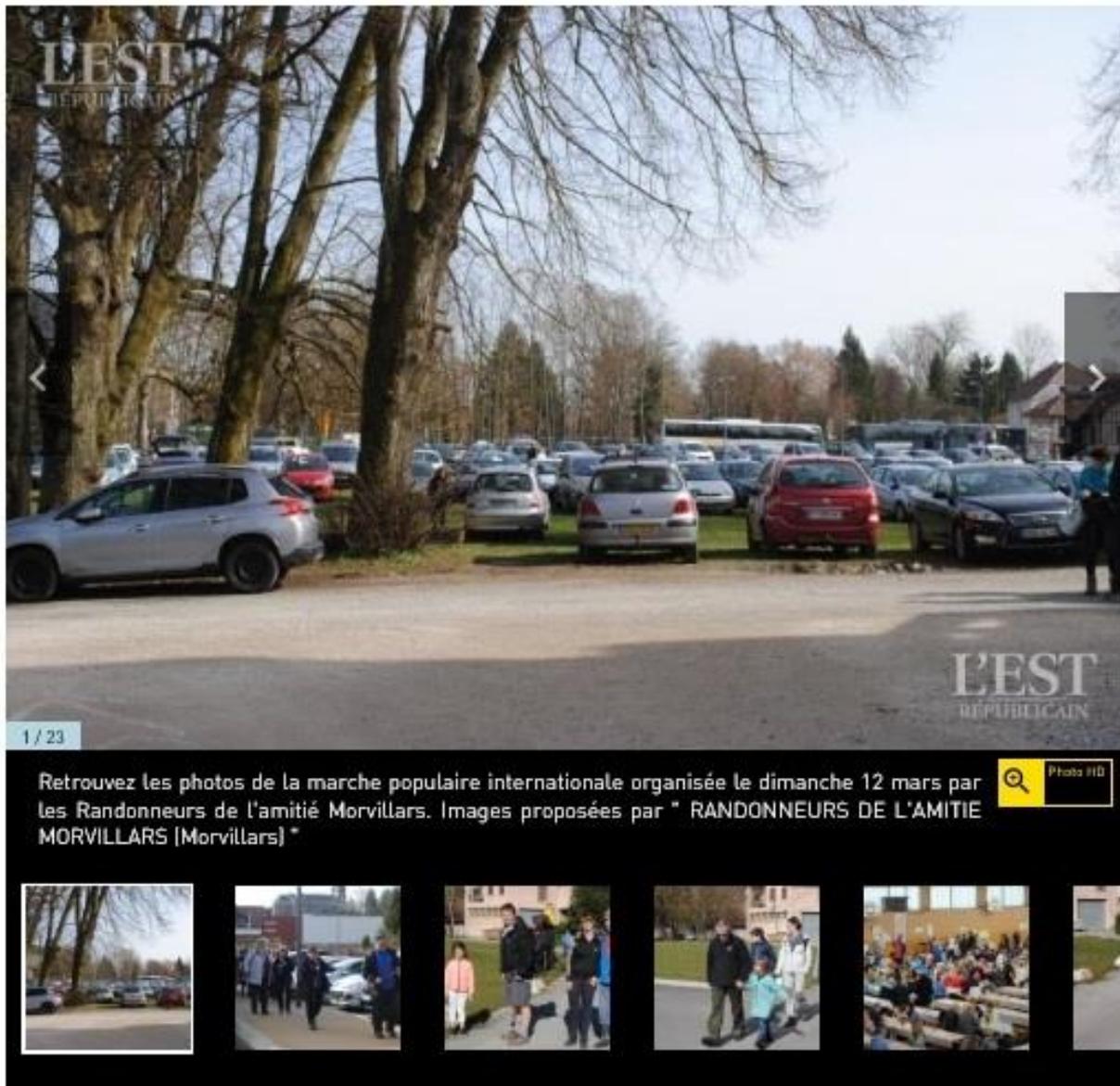
1409 (marche populaire) (16/03/2017)



C'est, sur deux jours, le nombre de participants enregistrés le week-end dernier à Morvillars à l'occasion de la 36e marche populaire internationale organisée par les Randonneurs de l'Amitié. Trois parcours de 5, 10 et 20 km leur étaient proposés. La première place revient au club d'Angeot (95 marcheurs), la deuxième au club de Réchésy (81) et la troisième au club des pompiers de Morvillars.

Marche populaire : album photos (15/03/2017)

Marche populaire internationale organisée par Randonneurs de l'amitié Morvillars
Retrouvez les photos de la marche populaire internationale organisée le dimanche 12 mars par les Randonneurs de l'amitié de Morvillars.



Une voiture volée repêchée dans le canal (17/03/2017)

Grosse émotion, hier un peu avant 8 h, dans la zone industrielle de Bourogne Morvillars. Des promeneurs et des employés des entreprises du secteur ont remarqué une voiture dans le canal du Rhône au Rhin. Seule une partie du véhicule dépassait de l'eau.

Craignant un accident ou un geste désespéré, les témoins ont alerté les secours. En renfort des pompiers des Tourelles, des plongeurs ont effectué une reconnaissance dans et autour de la voiture. Ils se sont assuré qu'il n'y avait pas de victime dans l'habitacle ou sous la voiture. Après vérifications, il s'est avéré que le véhicule était signalé volé. Ses derniers utilisateurs auraient poussé la voiture dans le canal. Selon les témoins, elle ne gênait pas le trafic fluvial. Une société de dépannage a été requise et a mis quelques dizaines de minutes pour retirer la voiture de l'eau.

La poésie porte à l'émotion (16/03/2017)

MORVILLARS

16/03/2017



Laëtitia Gand, écrivaine

« La poésie porte à l'émotion »

Laëtitia Gand, écrivaine qui ne se limite à l'écriture de poèmes, vient de sortir un nouveau livre recueil de ses textes.

Vous sortez votre 5^e livre de poésie, que vous apporte l'écriture de poèmes ?

« "Le lit qui dort" est en effet mon 5^e livre. Que m'apporte la poésie ? A vrai dire, je dirais que c'est comme une seconde peau pour moi, ce n'est pas simplement un art que je pratique mais cela va au-delà du culturel et de ce qui peut nous enfermer. La poésie porte à l'émotion, tend vers le beau et porte vers une certaine philosophie. L'écriture de poèmes est venue à moi simplement et facilement à mon adolescence, au départ nourrie par les premières expériences de la vie et celles sentimentales. Puis, au fur et à mesure du temps, j'ai suivi la poésie plus libre, m'éloignant de la métrique des vers, montrant ainsi mon évolution à la fois en tant que poète et être humain, personne à part entière. En peu de mots on fait passer une émotion et des images défilent, contrairement au roman où il est nécessaire de développer. »

Ce nouvel ouvrage évoque-t-il une part de vous-même ?

« Bien sûr qu'il y a toujours une part de nous-mêmes, même la

fiction prend ses sources dans le réel. Ici, dans "Le lit qui dort", je fais un écho et un clin d'œil à mon livre "Traces de vie" qui a été récemment réédité aux éditions Cana et qui avait reçu auparavant en 2013 la mention du Prix Albayane 2013, sélectionné aux côtés de Maram Al-Masri et de Michel Houellebeck. "Le Lit qui dort" est une métaphore de l'absence de l'être aimé et de ses conséquences ainsi que du bonheur de la proximité. »

Vous éditez aux éditions Tensing sous forme numérique. Pourquoi ?

« Je suis publiée aux éditions Tensing depuis ce mois de mars mais ce livre n'est pas numérique. On peut le trouver en librairie, sur les sites de vente en ligne. En revanche, je suis publiée chez un autre éditeur en numérique pour des nouvelles et des contes en attendant de trouver un éditeur qui me publiera pour ces genres sur papier. J'ai découvert les éditions Tensing grâce à Jean-Marie Choffat, qui est publié chez eux. En regardant leur ligne éditoriale, la qualité de leur travail, j'ai eu l'envie de collaborer. Et je ne regrette rien car "Le lit qui dort" a pris toute sa dimension grâce à cette maison d'édition qui a su respecter mon univers. »

Projet d'action sur le handicap (21/03/2017)

MORVILLARS

21/03/2017

Projet d'action sur le handicap



Les trois ateliers où les élèves se mettent en situation handicap non voyant et moteur

Séverine Mauvais, vésulienne, étudiante à l'école de La Croix Rouge à Lons-le-Saunier, devait dans le cadre de la formation de Secrétaire Médicale et Médico-Sociale préparer et présenter un projet d'action qui lui permettait de valider sa formation.

Projet d'action qui avait lieu au collège Lucie Aubrac de Morvillars avec comme partenaires l'APF (Association des Paralysés de France) et l'AVH (Association Valentin Haüy, au service des aveugles et malvoyants). Cette action qui avait lieu pendant la semaine Nationale du Handicap, était supervisée par Séverine Mauvais, assistée de Jérôme Guidet (représentant Nord Franche-Comté de l'APF et coordinateur

du Centre de Ressources Handicaps du Territoire de Belfort) et Karine Valentin (principale du collège). Durant cette action, plusieurs objectifs : comprendre ce qu'est le handicap, partagé avec les autres, se mettre en situation de handicap.

Vendredi, Séverine Mauvais lançait son projet d'action dans les salles du collège. Elle était secondée par Jérôme Guidet, deux personnes en services civiques et deux bénévoles des associations.

51 élèves volontaires de 5^e et 6^e qui participaient à ce projet d'action étaient partagés en trois groupes qui passaient simultanément dans les différents ateliers. Deux ateliers d'échanges théoriques : un qui expliquait les déficiences visuelles et l'autre le quotidien des personnes en situation de handi-

cap moteur. Un autre atelier divisé en trois parties mettait les élèves en situation de handicap (malvoyant et moteur) à l'aide de jeux et de parcours matérialisés. À noter l'excellente participation et le grand intérêt porté par tous ces élèves sur les réelles difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap.

51 élèves de 5^e et de 6^e se sont portés volontaires pour participer à cette action de sensibilisation.

Travaux de rénovation à La Nécropole (23/03/2017)



Morvillars. A La Nécropole de Morvillars la société le Pole des sépultures de Colmar entreprend des travaux de rénovation, pour que tout soit prêt le jour de l'inauguration, le 12 novembre prochain. En ce moment, les travaux concernent l'allée centrale qui, après avoir été recouverte de sable, aura une finition en gravier rose.



Avis de décès de Laura Rondot (23/03/2017)

Avis de décès de Laura RONDOT

23/03/2017

Fatima et Maurice RONDOT, ses parents ;
Ses frères et sœurs ;
Les familles parentes et alliées

ont la profonde douleur de vous faire part
du décès de

Laura RONDOT

à l'âge de 4 ans.

Laura repose au funérarium Henner, à Grandvillars.

Les obsèques auront lieu vendredi 24 mars 2017, à 14 h, en l'église de Morvillars.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Nouveau secrétaire chez les pompiers (28/03/2017)



Roland Baehr (animateur) et André Wimmer, le nouveau secrétaire adjoint.

Plus de 50 adhérents ont assisté à l'assemblée générale des Anciens sapeurs-pompiers du 90, dirigée par l'animateur Roland Baehr.

Trois points importants dans cette assemblée : le renouvellement de trois membres du bureau et des vérificateurs aux comptes, la vente des 35 blousons et le voyage en Grèce du 17 au 24 septembre 2017 pour 39 personnes.

Deux membres du bureau se représentent à nouveau : le trésorier Christian Martin et l'assesseur Guy Demesy, le secrétaire adjoint Michel Delanne est remplacé par André Wimmer. Les deux vérificateurs aux comptes Michel Bouhelier et Jean-Pierre Renggli se représentent à nouveau. Tous ces membres sont élus à l'unanimité.

Frédéric Tassetti reçoit la médaille de l'assemblée nationale (29/03/2017)



Frédéric Tassetti. De gauche à droite : Jean Marie Tribble, Frédéric Tassetti et Christian Jeandemange

Lors de l'assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers du Territoire de Belfort, Jean Marie Tribble, président du souvenir Français du canton de Grandvillars, et Christian Jeandemange, colonel des sapeurs-pompiers, ont remis à l'adjudant-chef Frédéric Tassetti la médaille de l'Assemblée nationale. Ils l'ont remercié pour les nombreuses années passées à la formation des jeunes (JSP) et pour sa fidélité aux cérémonies patriotiques et du devoir de mémoire.

La chaudière s'emballe (29/03/2017)

Le sous-sol d'une maison du 4 rue des Rossignols à Morvillars a été envahi par des fumées, vers 20 h 30 lundi. Elles provenaient de la chaudière qui paraît s'être emballée. Les pompiers des Tourelles ont ventilé les locaux. À leur arrivée, une femme de 34 ans et ses trois enfants étaient sortis par leurs propres moyens. La dame a été conduite à l'hôpital Nord Franche-Comté pour des soins. La mère et ses enfants ont ensuite trouvé à se loger dans leur famille.

MÉMOIRE

I^{re} Guerre mondiale

Quelques portraits de femmes dans la Grande Guerre

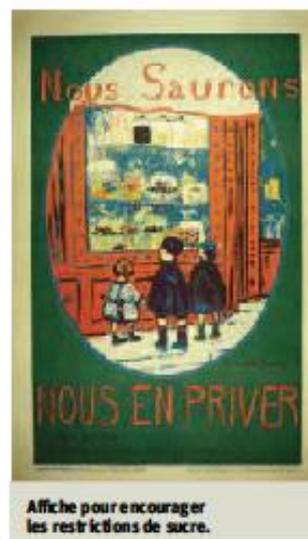
La mobilisation décrétée le 1^{er} août 1914 renvoie dans les casernes tous les hommes aptes à combattre de 20 à 48 ans. Brusquement, les villes et les campagnes se trouvent privées d'hommes adultes en ce début d'été, et pour leurs mères, épouses, filles ou sœurs une vie nouvelle est à inventer.  Jean-Christophe Tamborini

Comme l'écrit Louis Herbelin dans ses souvenirs : « Au moment où tous les pères de famille sont dans les armées, les mères doivent les remplacer aux travaux du dehors, où les frères et sœurs qui en ont l'âge et la force prêtent leur concours pour rentrer les récoltes de l'année et préparer celles de l'année prochaine. » Si dans les campagnes les femmes vont devoir prendre la place des hommes, à Belfort leur sort est bien différent. Le gouverneur militaire Thévenet considère que les Belfortaines et leurs enfants ne peuvent rendre aucun service dans une place assiégée et qu'ils consommeraient des vivres sans profit pour la défense. Il prend la décision de leur faire quitter le Territoire. Ces femmes et leurs enfants se retrouvent alors isolés dans

des villages du Jura et de l'Ain où ils sont plus ou moins bien accueillis. Parmi les premiers à s'é mouvoir du sort de ces évacués, le journal *Germinal* publie un article décrivant la situation précaire de ces femmes, enfants et vieillards partis depuis trois mois de sormais et réduits à l'inactivité dans les villages où ils sont confinés. « La principale préoccupation pour elles est l'approche de l'hiver, beaucoup sont parties de Belfort sans apporter le nécessaire, croyant ne pas passer l'hiver en exil... Serait-il permis de demander si l'on ne pourrait pas leur accorder des permis pour qu'elles puissent venir chercher ce qui leur est nécessaire pour l'hiver ? »

Participer à l'effort de guerre

Devant la perspective d'une guerre longue et de l'hiver 1914 qui s'annonce, se met en place le 25 septembre sous l'égide de la Croix-Rouge un comité de solidarité pour les soldats. Son but est de réunir des fonds et de collecter des vêtements chauds à envoyer à nos soldats. Ainsi peu à peu naissent des comités de tricotage, qui sous l'égide des épouses de la bourgeoisie belfortaine préparent des colis de vêtements pour nos soldats sur le front. Ce sont les prémices des marraines de guerre. D'autres femmes s'engagent résolument dans le soin des blessés. Dès août 1914, les dames des sociétés de secours aux blessés militaires ouvrent des infirmeries dans les établissements scolaires. Certaines,



Affiche pour encourager les restrictions de sucre.

comme M^{me} Viellard à Morvillars et M^{me} Engel à Bavilliers, ouvrent même leur résidence privée aux blessés. Pour L. Herbelin, l'hôpital que M^{me} Louise Viellard a ouvert dans son château dès le déclenchement de la guerre fait figure d'établissement modèle. Il ne tarit pas d'éloge après sa visite là-bas, le 25 juillet 1915 : « Madame Louis Viellard avait invité le personnel de l'hôpital auxiliaire n° 11, bureau et infirmières, à assister aujourd'hui à une conférence de M. André Halley, sur l'Alsace... Madame Louis Viellard avec ses parents, parmi lesquels M. Léon Viellard et Maître, fai-



Remise de la Légion d'honneur à M^{me} Louise Viellard, 1921.



Femmes au travail dans les usines de la SACM.

sait les honneurs de la maison. M. Louis Viellard n'avait pu venir se joindre à sa femme. On entre dans la salle de la véranda. Elle est affectée comme salle de malades.» Cette action philanthropique durant la Grande Guerre lui valut la Légion d'honneur en 1921.

Dans les hôpitaux militaires...

De nombreuses autres femmes et jeunes filles belfortaines se sont illustrées dans les hôpitaux militaires, sur tous les fronts. Ainsi, Émilie Motet (1888-1976), engagée au début de la guerre à l'hôpital militaire de Belfort, puis à Dannemarie, a demandé en 1916 à rejoindre l'armée d'Orient où elle reçoit la médaille d'argent des Épidémies. Son courage pendant les bombardements et son dévouement auprès des blessés lui valent également la croix de guerre et la Légion d'honneur.

... et dans les usines

Fin février 1916, les établissements industriels travaillant pour la guerre lancent dans les journaux des appels à la main-d'œuvre non professionnelle, à tous les jeunes gens et femmes de profession quelconque qui désireraient être employés en usine aux travaux de fabrication des munitions et autres engins de guerre. Cela tend à démontrer les difficultés pour l'État d'assurer la production de guerre et sa nécessité à recourir à la main-d'œuvre féminine. Rose Frossard, gérante de *Germinal*, s'indigne « qu'au lieu d'exalter le courage

des femmes qui tournent les obus, il vaudrait mieux les payer davantage... et que leur salaire ne doit pas être inversement proportionnel à leur production, ni être inférieur à celui de leurs camarades du sexe fort accomplissant la même besogne ». Le 18 mars, un très long article en première page de *Germinal* décrit les conditions de travail des femmes dans les usines. Pour le journaliste, il est déplorable de retirer de leurs foyers ces femmes, livrant ainsi des enfants à eux-mêmes. Le journal rapporte ensuite quelques témoignages : « Nous travaillons 12 heures par jour, et quelquefois 14 et 16. Notre labeur, c'est celui des manœuvres : il consiste à manipuler des obus qui ne pèsent pas moins de 7 kilos. Il nous en passe en moyenne, dans notre coin, 2 000 par jour entre les mains... Voyez mes mains : elles sont hideuses, les premiers jours, la chair de mes doigts a été mise à vif ; ils sont enflés, meurtris, tuméfiés... Eh bien ! à ce labeur de forçat, je gagne... tenez vous bien... je gagne 38 centimes de l'heure et je suis une privilégiée. »

Vivre avec la guerre

À partir de 1916, la vie quotidienne des femmes est compliquée par les difficultés d'approvisionnement en charbon, sucre, pain. Louis Herbelin décrit des scènes de bagarres le 22 février 1916 : « Ceux qui veulent assister gratis à des scènes de pugilat ou de crépage de chignon n'ont qu'à se rendre dans la cour de l'hôtel de ville aux heures où la commission d'approvisionnement fait des distributions. Le spectacle y est par-

fois désopilant en même temps qu'écœurant... Et, fait digne de remarque, ce sont les femmes qui sont les plus acharnées. Cela se passe sous les yeux des employés de la police elle-même. C'est la guerre intérieure. »

Beaucoup attendent en vain des nouvelles d'un mari, d'un frère, d'un père, tués ou disparus dans les combats. Le sacrifice des hommes est honoré à travers leurs veuves. En décembre 1916, la municipalité belfortaine remet un diplôme au fils aîné ou à la fille aînée du soldat décédé ou à sa veuve s'il n'a pas d'enfants. Cette première distribution honore la mémoire de 70 Belfortains mort pour la France.

Le droit de vote

Le débat sur le vote féminin existait bien avant 1914, mais il reprend vigueur au cours de la guerre. Pour la journaliste Rose Pétrequin, l'effort fourni par les femmes se doit d'être récompensé. Dans les colonnes de *Germinal*, le 22 septembre 1917, cette féministe réclame le droit de vote féminin. Louis Herbert, l'éditorialiste très conservateur de *L'Alsace*, se prononçait aussi en faveur d'une telle mesure dans son journal en date du 20 février : « Mais il faut reconnaître qu'au point de vue de la stricte justice il est indispensable de donner aux femmes, dont la guerre aura fait, hélas ! tant de chefs de famille, de discuter leurs intérêts et de les défendre devant les assemblées. » Dans les discussions de la commission parlementaire du suffrage universel, il ne s'agit encore que du droit d'être électrice et éligible au sein des conseils municipaux. ●



Remise des diplômes aux veuves de guerre en décembre 1916.